

Québec, le 17 décembre 2025

(par ordre alphabétique de parti politique)

Monsieur Éric Duhaime, chef du Parti conservateur du Québec

Monsieur Pablo Rodriguez, chef du Parti libéral du Québec

Monseigneur Paul St-Pierre Plamondon, chef du Parti Québécois

Madame Ruba Ghazal et Monsieur Sol Zanetti, co-porte-paroles de Québec Solidaire

Objet : Engagement pour la parité des candidatures aux élections provinciales de 2026

Madame la co-porte-parole, messieurs les chefs et co-porte-parole,

Dans moins d'un an, les Québécois.e.s se rendront aux urnes. Cette échéance nous offre une fenêtre d'action claire : faire de l'élection de 2026 un moment charnière pour la démocratie québécoise en y pérennisant la parité. Je vous écris donc pour vous encourager à prendre – et à signer – une bonne résolution de début d'année, ainsi qu'à adopter une loi sur la parité!

Vous le savez, lors des élections de 2022, les femmes représentaient 46,4 % des élus à l'Assemblée nationale. Si ce chiffre témoigne de progrès indéniables, il révèle également que la pleine parité dans la représentation politique demeure à atteindre, alors que les femmes constituent la moitié de notre population.

Dernière province à accorder le droit de vote aux femmes en 1940, le Québec devrait être la première à adopter une loi sur la parité, et ce, tant des candidatures de tous les partis qu'au conseil des ministres. À l'approche du scrutin provincial de 2026, le Québec se trouve à un moment charnière de son parcours démocratique. Notre société s'est distinguée par son engagement envers l'égalité et la justice sociale. L'élection de 2026 représente une occasion de franchir un nouveau jalon. **Nous vous invitons à poser un geste fort et porteur de sens : vous engager publiquement à présenter des candidatures paritaires dans l'ensemble des circonscriptions où votre parti présentera une candidature ET à faire adopter la Loi sur la parité avant la fin de la présente législature.**

Cet engagement serait conforme aux valeurs démocratiques de notre nation québécoise et aux principes fondamentaux qui animent nos institutions :

- Équité et égalité des chances, pour garantir à toutes et tous la possibilité réelle de participer à la vie publique et corriger les désavantages historiques et systémiques ;
- Représentativité et inclusion, afin que nos instances décisionnelles reflètent la société qu'elles servent et enrichissent le débat public par des perspectives variées ;
- Légitimité et intégrité démocratique, car une gouvernance équilibrée renforce la confiance du public et la vitalité de nos institutions.

La parité n'est plus une revendication : elle est devenue, de par le monde, un indicateur de maturité démocratique.

Des bénéfices concrets et documentés : La parité n'est pas qu'une question de symbole. Les recherches démontrent que la diversité de genre dans les instances décisionnelles améliore la qualité des politiques publiques, favorise l'innovation, une meilleure gestion des crises et des décisions plus complètes, mieux ancrées dans la réalité sociale. Des pays aussi divers que le Rwanda (63.8 % des parlementaires), l'Australie (46%), le Mexique. (50.2%) et les pays nordiques comme la Suède (45 %), la Finlande (45.5 %) et le Danemark (43.6 %) démontrent qu'un engagement politique volontariste peut transformer le paysage démocratique, peu importe le contexte de départ. Ces exemples démontrent que la parité est possible avec un engagement clair et de la volonté politique. Le Québec a l'opportunité de démontrer qu'une approche volontariste peut mener à de véritables progrès. Au Canada, le gouvernement fédéral a atteint la parité ministérielle depuis 2015, démontrant qu'une représentation équilibrée est possible à tous les niveaux de gouvernance. Le Québec a maintenant l'occasion de devenir la première province à aller plus loin encore : assurer la parité dès l'étape des candidatures.

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Présidente
Marie Rinfret

Vice-présidente
Diane Lavallée

Trésorier
André Forgues

Secrétaire
Pauline D'Amboise

ADMINISTRATEURS

Lorraine Bastien

Marc Dutil

Claire Isabelle

Marie Lavigne

Jacques Létourneau

Micheline Paradis

Maxime Pedneaud-Jobin

Lucienne Robillard

Christine St-Pierre

.../2

Le Québec peut devenir un pionnier : Nous avons une opportunité historique de devenir la première province canadienne à tenir une élection avec parité complète dans les candidatures. Si la Colombie-Britannique a récemment atteint 52,7 % de femmes élues, aucune province n'a encore présenté un engagement formel pour la parité des candidatures dès le départ. Le Québec est idéalement positionné pour franchir ce cap historique et inspirer le reste du pays.

Les sondages montrent un appui majoritaire de la population pour ce principe d'équité. Les jeunes générations, qui représenteront une part significative de l'électorat en 2026, considèrent la parité comme un critère de crédibilité démocratique et jugent les institutions politiques sur cette base. De plus, certains enjeux prioritaires pour les Québécois.es — services de garde, santé des femmes, violence conjugale, équilibre travail-famille — bénéficieraient d'une représentation accrue des réalités vécues par l'ensemble de la population.

Une opportunité de leadership : Cet engagement va au-delà des exigences légales actuelles et positionnerait votre parti comme visionnaire. La parité peut également constituer un atout électoral auprès d'un électorat sensible à ces valeurs. Les recherches démontrent aussi que les partis paritaires attirent plus facilement des candidatures de qualité, hommes et femmes, sensibles aux valeurs d'équité. Au-delà des avantages stratégiques, la parité envoie un message puissant aux jeunes filles et aux femmes du Québec : la politique leur appartient autant qu'aux hommes. Et c'est aussi pourquoi, au-delà du nombre, la crédibilité d'un engagement paritaire se mesure aussi à la qualité des occasions offertes. **Veiller à ce que les candidatures féminines soient réparties de manière équilibrée, y compris dans des circonscriptions traditionnellement gagnables, témoigne d'un engagement réel envers la représentativité et renforce la légitimité démocratique du parti.** Avec près d'un an devant nous, le délai est à la fois serré et suffisant pour recruter, former et accompagner des candidatures féminines de qualité. Ce calendrier nécessite d'agir rapidement, mais il rend l'objectif tout à fait réalisable pour des partis déterminés. Si vous souhaitez des conseils pour renforcer vos politiques internes à cet effet, il nous fera plaisir de partager des pratiques exemplaires d'autres partis politiques à l'international et des outils pertinents. Ce délai est raisonnable pour réaliser un objectif ambitieux, mais réaliste.

Un accompagnement transparent et collaboratif : Afin de soutenir cet engagement collectif et d'assurer une transparence maximale envers la population, le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD) s'engage à tenir un décompte public actualisé des candidatures confirmées pour chaque parti tout au long de l'année 2026. Ce tableau de suivi, accessible à tous, permettra de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de la parité. Ce mécanisme, non partisan et collaboratif, vise à reconnaître les

avancées et valoriser les bonnes pratiques, dans un esprit d'émulation positive. Pour en garantir la rigueur, nous vous invitons à désigner un point focal au sein de votre organisation afin de valider les données publiées. Ce dispositif de suivi se verra un outil d'encouragement et de transparence. Il contribuera à maintenir l'élan vers la parité et à informer le public de manière crédible.

Vers une parité durable – de l'engagement volontaire à l'ancrage législatif : Au Xxe siècle, il aura fallu 14 ans aux suffragettes pour obtenir le droit de vote. Cela fait maintenant 10 ans que le GFPD poursuit son plaidoyer pour qu'un amendement législatif rende la parité effective dans la représentation politique au Québec. Nous espérons que les partis politiques appuieront cette démarche d'institutionnalisation de l'égalité démocratique. D'ici là, il est en votre pouvoir de faire preuve de vision et de leadership. En instaurant dès maintenant des mécanismes internes clairs, efficaces et novateurs, vous pouvez démontrer qu'une véritable parité est non seulement possible, mais souhaitable. Les partis qui agiront volontairement maintenant seront reconnus comme les pionniers d'une transformation démocratique que d'autres suivront plus tard, par conviction ou par obligation.

Un rendez-vous avec l'histoire : En 2026, le Québec peut faire plus que tenir une élection ; il peut écrire une nouvelle page de son histoire démocratique. Une élection paritaire serait un motif de fierté collective et démontrerait la maturité politique du Québec ainsi que l'importance que revêt l'équité pour notre nation.

Nous serions honorés de vous compter parmi les signataires de la résolution ci-jointe d'ici le 28 février 2026. Les partis signataires seront publiquement reconnus comme partenaires fondateurs de cette initiative et leur engagement sera célébré lors d'événements médiatiques. Nous vous proposons une rencontre **en début d'année 2026** afin de discuter des modalités de cet engagement et répondre à vos questions. Notre équipe communiquera avec votre bureau pour convenir d'un moment opportun.

Nous vous remercions pour l'attention portée à cette démarche et demeurons disponibles pour en discuter et vous prie d'agréer, Madame et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Marie Rinfret

Présidente du conseil d'administration – Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)

.../3

RÉSOLUTION EN FAVEUR DE LA PARITÉ DANS LES CANDIDATURES POLITIQUE AU QUÉBEC EN 2026

Considérant :

- que l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un principe fondamental de toute démocratie moderne ;
- que la représentation politique des femmes demeure inférieure à leur proportion dans la population, avec 46,4 % de femmes élues à l'Assemblée nationale lors des élections de 2022 ;
- que le principe d'équité, tel que défendu par Élections Québec, suppose que toutes et tous aient des chances égales de se présenter et d'être élus ;
- que la diversité des perspectives et des expériences favorise des décisions publiques plus justes, plus complètes et mieux ancrées dans la réalité ;
- que la diversité de genre dans les instances décisionnelles améliore également l'innovation, la performance économique et la gestion des crises ;
- que la sous-représentation persistante des femmes nuit à la légitimité et à la vitalité du système démocratique ;
- que des pays tels que le Rwanda, le Mexique, la Suède, la Finlande ou le Danemark ont démontré qu'un engagement clair pour la parité produit des résultats concrets et durables ;
- que les sondages révèlent un appui majoritaire de la population québécoise pour la parité en politique, particulièrement parmi les jeunes générations ;
- que l'élection provinciale de 2026 représente une occasion historique de faire du Québec la première province canadienne à tenir une élection paritaire ;
- que des instruments internationaux, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, affirment le droit à une participation égalitaire à la vie publique.

Il est résolu que nous, soussignés, chefs et cheffes de partis politiques du Québec, nous engageons à :

- Réaffirmer notre attachement aux principes d'équité, d'égalité et d'inclusion dans la vie démocratique ;
- Reconnaître la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi nos candidatures ;
- Présenter, pour les élections provinciales de 2026, au moins 50 % de candidatures féminines dans l'ensemble des circonscriptions ;
- Soutenir concrètement nos candidates en leur offrant mentorat, ressources et visibilité nécessaires à une campagne efficace ;
- Publier de manière transparente nos progrès vers cet objectif, dans un esprit de reddition de comptes envers la population ;
- Collaborer avec le GFPD en désignant un point focal pour valider les données du décompte public et garantir la crédibilité du processus ;
- Encourager l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels et médiatiques à soutenir la participation durable des femmes à la vie publique ;
- Établir un mécanisme de suivi collectif entre les partis signataires afin de partager les meilleures pratiques et mesurer les avancées ;
- Publier dans l'année suivant les élections un rapport d'évaluation des résultats et des leçons apprises pour consolider la parité à long terme.

Les trois engagements clés :

- ✓ Au moins 50 % de candidatures féminines à l'élection de 2026 ;
- ✓ Soutien concret aux candidates (mentorat, ressources, visibilité) ;
- ✓ Transparence publique sur les progrès réalisés.

Fait à Québec, ce 28 février 2026

Signatures (par ordre alphabétique de parti) :

Parti conservateur du Québec :	Éric Duhaime
Parti Libéral du Québec :	Pablo Rodriguez
Parti Québécois :	Paul St-Pierre Plamondon
Québec Solidaire :	Ruba Ghazal et Sol Zanetti